

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
CIAS
Séance du 11 avril 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le jeudi 11 avril à 17h15, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 05 avril, s'est réuni à la salle du Conseil au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 13

Prénom	Nom	Présents	Avaient donné pouvoir à	Absents et/ou excusés
Eric	BARBIER			X
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	X		
Nicole	BOUVIER	X		
Arlette	BRET	X		
Christiane	BRUNET			X
Eve	BUEVOZ	X		
Anne-Marie	CHOLAT			X
Christian	COLLOUD	X		
Anne-Marie	COMMUNAL			X
Hugues	DE BOISRIOU			X
Cécile	DEBRION	X		
Suzanne	DIAS	X		
Christiane	FAVRE	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	X		
Martine	POMA	X		
Sophie	PONTONNIER			X
Nathalie	REBATEL	X		
Béatrice	SANTAIS	X		
Jacqueline	SCHENKL			X
Jacqueline	TALLIN			X
Bernard	TURPIN	X		
Élodie	VANACKERE			X
Colette	VIOLENT			X
PERSONNEL				
Willy	CHEYNEL	X		
Pierre	BEYRIE	X		
Florian	PEPELLIN	X		
Nadia	FAVRE			X
Natacha	PONTHUS	X		

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
CIAS
Séance du 11 avril 2024**

14-2024 – PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME DU CIAS

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Dans le cadre de la réorganisation du CIAS menée en octobre 2022 avec la nomination d'une cheffe de service SAAD et d'une responsable adjointe à la cheffe de SAAD, l'organigramme du CIAS et les liens hiérarchiques nouvellement établis n'avaient pas été remis à jour.

Ainsi, la directrice actuelle du CIAS continuait à encadrer certains agents relevant de la responsabilité de la nouvelle cheffe de service, et la répartition des missions entre cheffe de service et responsable adjointe au sein du SAAD n'avait pas été finalisée.

L'organigramme ci-joint acte la nouvelle organisation au sein du SAAD, ainsi que le repositionnement des agents au sein des trois services qui composent le CIAS Cœur de Savoie.

Par ailleurs, la directrice du CIAS intègre dans ses missions les fonctions d'animation de la gouvernance et de veille juridique et réglementaire dans le cadre de la future réforme des SAAD. Cet organigramme sera présenté aux aides à domicile.

Le Comité social territorial a rendu un avis favorable lors de sa réunion du 26 mars 2024.

Le Conseil d'administration prend acte de la présentation du nouvel organigramme du CIAS.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le Secrétaire de séance,



Willy CHEYNEL

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

